

Mali-Médicaments

Compte-rendu de la réunion du dimanche 6 novembre 2016 à Saint Hilarion

Présents :

Jean-Claude et Brigitte BEUF, Alain et Marguerite DURAND, Olivier et Catherine PELRAS, Claire ROTTIER, Jean-Yves et Coco TORDEUX, Dominique et Françoise VERRIEN, Françoise et Bernard FORIEN, Nicole LORETTI.

Excusés :

Jean-Marc GILANT, Marc KRAMER, Henry et Marie-Eve MERLE, Catherine MAZARD, Anne-Marie HOURLIER, Catherine ROUSSEAU, Julien et Anne-Laure RESNIER, Marie Claire BAGALINI, Françoise TURPEAU, Cindy PROST et Sylvain METAIS

① Dominique annonce sa décision de démissionner de la Vice-présidence de l'association. Ça fait longtemps qu'il le souhaite et qu'il dit qu'il veut quitter la vice-présidence. Il annonce qu'il continuera à participer aux actions, il souhaite partir avant que de nouvelles orientations soient décidées, il ne s'encombrera plus ainsi des orientations de l'association.

Réactions : Les personnes présentes sont d'accord aujourd'hui pour que Dominique quitte la vice-présidence tout en restant membre actif de l'association. Tour de table :

- Coco : Elle y est favorable, Cette position est entendable.
- Catherine PELRAS : Elle y est favorable, Dominique en a besoin.
- Françoise VERRIEN ; Dominique a toujours privilégié l'association voire au détriment de notre famille et c'était parfois lourd. Ça nous permettra de faire autre chose.
- Olivier : La vice-présidence est lourde et représente beaucoup de travail. C'est normal de lâcher prise, on peut rester membre actif sans être vice-président. C'est une page qui se tourne au bout de trente-huit ans.
- Jean-Yves : approuve
- Claire : approuve
- Bernard : pense qu'il faut être respectueux de sa décision, depuis le temps que Dominique veut quitter la vice-présidence.
- Dominique : pense que les grandes orientations modifieront certains caps et que ce serait plus facile que ce soit d'autres qui les mettent en œuvre.
- Nicole : elle dit qu'on entend depuis longtemps la lassitude de Dominique à ce poste mais que sentimentalement c'est difficile. Je vous admire tous depuis la création de l'association.
- Marguerite : Elle pense que l'association a deux pôles, l'un constitué d'un groupe d'amis qui se sont suivis pendant quarante ans, ce qui constitue une tranche de vie non négligeable, l'autre pôle où on retrouve des membres plus récents fédérés autour de l'aide au pays dogon. Marguerite dit qu'elle adhère complètement aux actions menées,

mais qu'il est difficile, parfois, pour les nouveaux de trouver leur place au sein du groupe constitué. Elle se demande si elle n'a pas pris la place d'anciens pour certaines actions.

- Françoise FORIEN : évoque une association dont elle faisait partie. On lui a forcé la main pour rester responsable et ça ne s'est pas bien passé ensuite. Aussi comprend-elle la décision de Dominique et comme quoi on doit la respecter.
- Alain : ne pense pas que les nouvelles orientations et le départ de Dominique de la vice-présidence soient une simple inflexion dans le fonctionnement de l'association mais plutôt un virage serré. Pour lui, le Mali est la raison première de l'association et qu'il faut se réorganiser pour continuer nos actions pour eux. Il rappelle que pour le bon fonctionnement de l'association, le Président préside, le conseil d'administration administre et le bureau exécute ce que le conseil ou l'assemblée générale a décidé. Le président n'est pas le « chef ». Le vice-président supplée le président.
- Bernard : pense que l'association reposait sur les discussions entre Jean-Claude et Dominique. Un Conseil d'administration efficace doit pouvoir dépoliariser cette relation.
- Brigitte : elle est très affectée par la décision de Dominique. Elle souligne que les décisions ont été prises ensemble entre le président et le vice-président et approuvées en Assemblée Générale.
- Dominique : Les latrines, je n'y suis pour rien. Il dit avoir insisté pour qu'il y ait un quota (un puits / deux latrines). Il souligne que c'est Robert et Jean-Claude qui en ont décidé. Ce n'est pas lui qui a décidé.
- Jean-Claude : il dit se sentir « trahi ». Après la démission de Claire, après trente-cinq ans de présidence, Il a été élu à l'unanimité en Assemblée Générale sous réserve que Dominique reste vice-président. Il dit avoir essayé de respecter l'âme de Mali-Médicaments. Toutes les orientations et le développement de l'association ont été approuvés en AG. Il a ressenti cruellement aux fêtes des quarante ans qu'on lui ait dit que ce n'était pas son anniversaire. « Ça fait mal » dit-il même si par ailleurs les festivités ont été une grande réussite de l'avis de tous.

Pour les gens, c'est Dominique qui représente Mali-Médicaments. Il y en a qui disent qu'ils ne continueront pas s'il n'y a pas Dominique. Il est inquiet pour le devenir de l'association et souhaite que les actions perdurent. Jean-Claude rappelle qu'ils échangeaient beaucoup, ce qui est très bien. Le nom de Dominique apparaît dans tous les mails.

Jean-Marc (absent) a indiqué qu'il souhaitait continuer son action au poste de trésorier dans l'association et que celle-ci continue son chemin, Sylvain (absent), Henri (absent) souhaitent eux aussi que l'association vive.

② Discussion sur le devenir de l'association :

- Jean-Claude : le travail est lourd et il n'y a pas toujours du répondant. Il souhaite que l'association perdure. Robert téléphone tous les jours et il est très inquiet du fait de cette démission.

A propos du Conseil d'Administration, Jean Claude précise :

Dans nos statuts il y a obligation d'un vice-président. Le conseil d'administration compte de neuf à douze membres (actuellement neuf membres). La question est de savoir si on réduit à six membres le Conseil d'Administration pour être plus réactif pour les prises de décisions qui réclame de la réactivité. L'assemblée générale qui se réunissait une fois par an est insuffisante pour traiter toutes les questions. Il a hérité d'un fonctionnement. On n'a jamais fait appel au Conseil d'Administration comme le prévoit les statuts, ni de renouvellement par tiers. A ce propos, il remettra son mandat en cause pour 2017.

Un consensus s'est largement dégagé pour faire vivre les structures de l'association et ramener le nombre d'élus au CA à 6 membres minimum.

③ Grandes orientations :

Jean-Claude dit qu'il n'y a pas de nouvelles orientations. On est toujours dans la logique d'une cohérence sanitaire. Il a dynamisé les activités. Le succès nous dépasse parfois, par exemple les latrines, mais le résultat en vaut la peine : les filles vont de plus en plus à l'école.

L'association a acheté une machine à curer les fosses des latrines. Monsieur DARRA à SEVARE a le marché pour curer les fosses des latrines des deux cercles de KORO et de BANKAS. Ce marché est financé par une autre ONG. Robert a proposé de louer la pompe à celle-ci et Monsieur DARRA a travaillé ainsi au CESCO de PEL. Il s'agit de réhabiliter des latrines qui ne sont plus en fonctionnement en faisant appel à de la main-d'œuvre locale.

Avenir : Il faudrait continuer à recenser ce que Robert juge souhaitable et étudier si on peut le faire et décider en Assemblée Générale.

④ Finances :

La contribution du donateur s'élève cette année à 8.000 € pour 13.000 € l'an dernier.

L'opération brioches est une source importante de revenu pour l'association. De l'opération de cette année il ressort que le porte à porte marche de moins en moins bien. C'est pourtant notre recette en propre et on ne dépend de personne.

Bernard constate des résidences fermées et des pavillons sans sonnette. Claire serait d'accord pour supprimer le porte à porte mais garder les points fixes de vente.

Dominique pense qu'il ne faut pas tirer de conclusion d'une année sur l'autre.

Tous les participants sont d'accord pour continuer l'opération brioches mais il faut réfléchir sur la forme et sur les lieux.

Problème pour la sous-traitance mal contrôlée de cette activité de vente, il y a des villages où on a des autorisations mais où on ne collecte pas et des villages où on collecte sans autorisation.

La vente d'artisanat dogon est aussi une ressource importante avec les ventes à AXA. Mosaïque accepte une vente d'artisanat samedi après-midi.

⑤ YCID : Un partenariat a été signé en 2015 pour une mise en œuvre maximale sous trois ans.

- deux puits (KAMICOMOLE fait et celui d'ORO en cours),
- six latrines (trois pour les écoles franco arabes faites) deuxième tranche en cours
- Une formation (effectuée le 9 novembre 2016)
- La pompe pour le curage des fosses acquise
- Le matériel pour l'hygiène et la salubrité, en partie réalisée.

Le département subventionne Y-CID à 90%, Notre financement est acté, 80% de la subvention accordée a été versée.

Inquiétude pour la suite, YCID finance à hauteur de 40% du projet.

Jean Yves : précise que le partenariat avec Y-CID est incontournable.

⑥ Dernière manifestation des quarante ans :

Concert de mosaïque le 19 novembre : décès de Pierre LEGALL, vice-président de Mosaïque, l'enterrement aura lieu le 8 novembre. Jean-Claude et Dominique représenteront l'association. La chorale tient à ce que le concert du 19 novembre est bien lieu.

Nous organiserons un pot de remerciement pour les deux groupes vocaux (Mosaïque et Troubadères) A l'entre-acte, vente de gâteaux pour notre association (voir qui en fera) et bar. Monsieur NIVERT nous indiquera ce que nous aurons à faire pour l'installation.

⑦ Stages :

L'association a reçu un mail de quatre étudiants pour obtenir un stage dans l'association. Ils travailleraient sur un projet qui permettrait à l'association par exemple de trouver d'autres ressources financières pour l'association.

Dominique propose un travail dans le cadre de la loi HOUDIN-SANTINI ou la mise en place de micro-prélèvements automatiques.

Jean-Yves rappelle qu'il faut un responsable de stage, une convention et qu'il est nécessaire de contacter le centre de formation avant toute décision.

⑧ Assemblée Générale de 2017 :

Deux questions au moins se poseront :

- Seriez-vous d'accord pour un CA réduit à six personnes minimum afin d'être réactifs, ce qui réclame un changement de statut ? Par ailleurs, il faudra clarifier les rôles respectifs de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Bureau.
- Seriez-vous d'accord pour poursuivre le partenariat avec Y-CID en soumettant un nouveau projet, une fois celui en cours achevé et approuvé par Y-CID ?

Marguerite Durand

La secrétaire